Marseille Fos

La Présidente du Directoire

Marseille, le 28 NOV. 2016

Monsieur le Premier Président

Objet : Comptes et gestion du Grand Port Maritime de Marseille (GPMM)
Exercices 2009 à 2014

Monsieur le Président,

Par courrier du 28 octobre 2016, vous avez bien voulu me transmettre le rapport particulier relatif au contrôle du Grand Port Maritime de Marseille pour les exercices 2009 à 2014.

Ce rapport particulier présente les observations de la Cour au terme de travaux d'analyse et de synthèse des années 2009 à 2014, période largement dominée par la nécessaire mise en place de la réforme portuaire actée par la loi 208-660 du 04 juillet 2008 et des conséquences sur la remise en perspective du modèle économique et social que celle-ci a emporté, dans un contexte particulier de crise économique internationale et de bouleversement des équilibres énergétiques traditionnels.

Nous avons donc depuis quelques années partagé pour la plus grande partie l'ensemble des constats posés par la Cour dans ce rapport, à ceci près que, dans le temps du rapport, un grand nombre d'entre eux ont déjà fait l'objet de la mise en route d'actions de conduite du changement dont les résultats sont tangibles.

La nécessaire conduite de la diversification, dont le projet Fos 2XL au terminal à conteneurs a constitué l'un des éléments d'investissement les plus emblématiques, l'identification des relais de croissance économiques tels que le conteneur, la croisière, la réparation navale ou la ré-industrialisation responsable, a conduit à la détermination de nouveaux objectifs et le nécessaire développement des recettes liés à la fonction d'aménageur est lancé. Le projet stratégique 2014 – 2018 a défini un programme d'investissements maitrisé mais ambitieux, encadré par une trajectoire financière réaliste, qui tient compte des obligations de redressement financier que la Cour a justement pointé du doigt, et qui s'inscrit dans cette démarche de conduite du changement.

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE
23, place de la Joliette – BP 81965 – 13226 MARSEILLE CEDEX 02
Tél : 04 91 39 40 00 – Fax : 04 91 39 57 00
gpmm@marseille-port.fr – www.marseille-port.fr

Si son environnement de proximité et international change, le Port s'y adapte, il conduit sa mutation et son image change aussi.

Ainsi, sur la conclusion de ce relevé, je souhaite vous faire part d'un certain embarras, que nous pouvons ressentir à sa lecture, quant aux doutes que la Cour semble nourrir à l'égard de l'ambition de réussite pour le Port de Marseille-Fos et de l'efficacité des moyens qui y sont employés et sur lesquels nous souhaitons apporter quelques éléments complémentaires.

Le Grand Port Maritime de Marseille est tout à fait conscient des défis auxquels il est confronté et le dernier Projet stratégique adopté par ses instances de gouvernance est déroulé avec vigilance, avec l'appui des tutelles, en tenant compte de ces enjeux.

Même si, dans certains secteurs dont la mutation se concrétise encore, parfois brutalement (reconversion de la raffinerie de la Mède en 2016, arrêt du silo à sucre de Saint Louis en 2015) et s' il s'agit d'un processus cyclique étalé dans le temps, les résultats que le GPMM commence à enregistrer semblent démontrer un certain bien-fondé des orientations fixées, une prise en compte de ce nécessaire besoin d'anticipation et de réactivité et ces résultats ont d'ailleurs été salués par son Conseil de surveillance qui a souligné, lors des dernières séances, le retour de la confiance des clients, l'amélioration en termes de résultat d'exploitation ou encore la reconstitution de la marge nette d'autofinancement.

Ainsi l'atterrissage des comptes pour 2016 prévoit l'amélioration de l' EBE de 75 % depuis 2014 et un ratio de rentabilité (EBE sur production vendue) qui s'améliore de 15 points en deux ans.

La progression des trafics en conteneurs aura été de plus de 17 % de 2013 à 2016.

Les points de fragilité (financière, sociale et économique) sont identifiés et font l'objet de vigilance particulière et constante.

Il nous semble donc, dans une situation de post-réforme portuaire, que des perspectives plus optimistes quant à l'avenir de l'Etablissement Public, son effort de pilotage resserré et la réussite de la démarche de diversification engagée auraient pu être pris en compte dans la conclusion du relevé de constatations de la Cour.

Ces efforts seront poursuivis à l'aune des recommandations et des constats produits par la Cour.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

La Présidente du Directoire,

Christine CABAU WOEHREL

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE
23, place de la Joliette – BP 81965 – 13226 MARSEILLE CEDEX 02
Tél : 04 91 39 40 00 – Fax : 04 91 39 57 00
gpmm@marseille-port.fr – www.marseille-port.fr